COMMUNE DE ROMAINMOTIER-ENVY

NOVEMBRE 2026

COMMUNIQUE DE LA MUNICIPALITE

COMMUNE DE ROMAINMÔTIER-ENVY

Saint-Nicolas et Noël des enfants



Le **samedi 5 décembre 2026** dès 18h15, la soirée de la Saint-Nicolas et du Noël des enfants aura lieu sur la place du Bourg. Elle est organisée conjointement par Nicole Perreaud et la Paroisse.

Venez nombreux avec vos enfants ! À cette occasion, le Saint-Nicolas leur distribuera un petit présent. Ambiance féérique garantie !

Distribution des sapins de Noël

La distribution des sapins de Noël offerts par la Commune aura lieu le **samedi 12 décembre 2026 dès 10h30** sur la place du Bourg. Une belle occasion de rencontrer d'autres habitants et de faire connaissance autour d'un café, d'un vin chaud et de quelques friandises.

S'il vous est vraiment impossible d'être présent, pensez à vous faire représenter ou à contacter à l'avance un des municipaux pour réserver votre sapin.

Agenda

Mercredi 2 décembre, 19h00 : conférence « Incendies de forêt dans le Jura vaudois », salle du Vallon à Saint-Cergue

Samedi 5 décembre, **dès 18h15** : Saint-Nicolas et Noël des enfants, Place du Bourg

Mardi 8 décembre, 20h00 : séance du Conseil général

Samedi 12 décembre, dès 10h30 : distribution des sapins de Noël, Place du Bourg

Dimanche 24 janvier 2027, de 14h00 à 17h00 : RepairMôtier, le Repair Café du Vallon du Nozon, Place du Bourg

Mercredi 27 janvier 2027, 14h00 : après-midi des aînés (retraités dès 65 ans), Grande Salle de Croy (voir en dernière page)

Agenda complet et à jour : romainmotier.ch/actualite-manifestations/agenda

Fermeture du bureau communal

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du **mercredi 23 décembre 2026 au 9 janvier 2027**. Réouverture le lundi 11 janvier 2027, de 9h00 à 11h00.

La Municipalité vous remercie de votre compréhension.

Déchetterie intercommunale

La déchetterie intercommunale sera **fermée les samedis 26 décembre 2026 et 2 janvier 2027**. En dehors de ces deux dates, elle est ouverte aux horaires habituels.

Déchets : aides familiales et sociales

Les aides liées à la taxe au poids sont attribuées automatiquement à certaines personnes (enfants de 0 à 20 ans, bénéficiaires AVS). Les habitants qui entrent dans les autres catégories (AI, apprentis, étudiants, RI, adultes en formation, personnes souffrant d'incontinence) sont priés de faire parvenir à la Bourse communale, **avant la fin de l'année**, le justificatif adéquat afin de bénéficier des aides prévues (bourse@romainmotier-envy.ch).

À annoncer au bureau communal

Chiens : les propriétaires sont priés d'annoncer au contrôle des habitants, d'ici au 20 janvier 2027, les chiens acquis, reçus, vendus, donnés ou décédés en 2026.

Entreprises et résidences secondaires : la taxe forfaitaire sur les déchets est due par entreprise et par résidence secondaire. Merci d'annoncer au bureau communal, avant le 20 janvier 2027, toute ouverture, fermeture ou changement concernant votre entreprise ou votre résidence secondaire sur la commune.

Inventaire des arbres remarquables

La Municipalité a mandaté Isabelle Erne pour identifier les arbres remarquables de la commune, que ce soit par leur âge, leur taille, leur rareté ou leur valeur paysagère.

Dans ce cadre, Isabelle Erne et Yves Mouquin, municipal en charge, seront amenés à se rendre sur certaines propriétés privées durant les mois de novembre 2026 à juin 2027 afin d'observer les arbres. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

Conférence : incendies de forêt dans le Jura vaudois

Le Parc naturel régional Jura vaudois et la Chambre des bois de l'Ouest vaudois (CBOVd) organisent une conférence le **mercredi 2 décembre 2026 à 19h00 à Saint-Cergue**.

En août 2022, les incendies avaient ravagé le Jura français au nord-ouest de Genève. Cet été, des feux de forêt se sont déclenchés dans de nombreux pays autour de la Suisse et en Europe.

Cette soirée sera l'occasion d'échanger sur le risque d'incendies de forêt dans le Jura vaudois : point sur la situation et les mesures préventives, présentation du dispositif de lutte et du rétablissement des fonctions forestières.

Intervenants : Sébastien Lévy, responsable dangers naturels DGE-Forêt ; Ruben Romero, responsable des opérations particulières ECA ; Benjamin Jaquier, inspecteur forestier du 14e arrondissement DGE-Forêt ; Jean-François Boquet, directeur de l'Agence territoriale du Jura ONF. Modération : Jonas Schneiter.

Mercredi 2 décembre 2026, 19h00 – 21h30, salle du Vallon à Saint-Cergue. Gratuit, inscription obligatoire en scannant le code ci-contre

Plan d'affectation communal : entrée en vigueur

Le nouveau plan d'affectation communal de Romainmôtier-Envy a été approuvé par le Département cantonal des finances, du territoire et du sport (DFTS) le **31 août 2026**. Il est entré en vigueur à cette date.

Ce plan fixe les règles de construction et d'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire communal : zones à bâtir, zones agricoles et naturelles, règles applicables à chaque parcelle.

La constatation d'entrée en vigueur est affichée au pilier public et sera publiée dans la Feuille des avis officiels. Le dossier complet (plans et règlement) peut être consulté au bureau communal ou sur romainmotier.ch. Vous avez un projet de construction ou de transformation ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès du bureau communal.

La Municipalité vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour une année 2027 pleine de succès.



Après-midi des aînés à Croy : réservé retraités et retraitées (dès 65 ans) habitant Romainmôtier, Croy, Juriens, Premier ou La Praz.

